

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Parcours Biotechnologie, biologie des interactions plantes-microorganismes et agro-environnement

Master Biologie, agrosciences



Présentation

Le Master Biotechnologie, Biologie des Interactions Plantes Microorganismes et agro-Environnement (B2IPME) a pour objectif de former des spécialistes ayant une vision intégrative des plantes du gène à la communauté et possédant de fortes compétences dans les domaines des interactions abiotiques (plante-environnement) et biotiques (plante-plante et plante-microorganisme) et de la santé des plantes. Le M2 B2IPME permet aux diplômés d'apporter des solutions aux problématiques liées à l'utilisation des végétaux comme sources de composés d'intérêt, ainsi que dans la production végétale et l'agroenvironnement.

Le M2 B2IPME, ouvert à l'alternance, vise à former de futurs cadres/chercheurs du secteur végétal et de l'agroenvironnement. Le diplômé peut en fonction de son projet professionnel :

- poursuivre sa formation en doctorat pour réaliser une carrière dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche ;
- occuper un poste de cadre dans les secteurs public ou privé, au sein d'un laboratoire, d'un service Recherche et Développement ou d'un bureau d'étude en participant à des programmes de recherche de développement fondamentaux

et/ou appliqués (exemples : chargé d'étude, chargé de mission, ingénieur d'étude).

Capacité d'accueil globale : 15 étudiants

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC $\geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

ABSENCE AUX EVALUATIONS :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :

COMPENSATION (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION des matières au sein d'une même UE

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



COMPENSATION des UE au sein d'un même semestre

NON COMPENSATION des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme d'alternance :

En plus de la formation initiale, le M2 B2IPME est ouvert à l'alternance en contrat de professionnalisation et apprentissage. Formation en alternance : toutes les deux semaines au semestre 3 et temps plein au semestre 4. La formation en alternance comprend une période de 15 jours à l'université et 15 jours en entreprise/association au semestre 3. Période en entreprise/association à temps plein au semestre 4.

Contact SEFCA :  formation.continue-svte@u-bourgogne.fr

Modalités d'alternance :

Alternance possible en M2

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Master 1 : 2 mois et M2 en formation initiale : 6 mois

Stages et projets tutorés :

Admission

Conditions d'accès

Accès en M1 : Licence en sciences de la vie ou équivalent

1- Conditions d'accès sur titre :

- Les étudiants admis l'année précédente en M1 BAG à l'uB et qui auront émis dans leur projet professionnel et de poursuite d'études le souhait de poursuivre en M2 A3DD seront admis sans sélection s'ils réussissent leur M1.

- Pour tous les étudiants provenant d'une autre mention de M1, d'une autre formation et/ou d'un autre établissement : **ADMISSION SUR DOSSIER**. Pour être admis à suivre la formation, après étude de leur cursus antérieur, les candidat(e)s doivent être titulaires d'une 1^{re} année de master ou d'un diplôme de 2^e cycle de l'enseignement supérieur équivalent, dans les domaines de la biologie, de la santé ou de l'alimentation. Toute autre formation ou domaine d'origine fera l'objet d'une étude approfondie. La condition minimale d'admission est l'équivalence de 240 crédits (ECTS) obtenus dans l'un des domaines concernés.

Modalités de candidatures

Les critères de recrutement retenus sont : lettre de motivation pour le ou les parcours demandé(s). Une copie de chaque diplôme obtenu depuis le baccalauréat. Un relevé de notes de chaque semestre du cursus de licence.

Examen du dossier de candidature par la commission d'examen des candidatures composée du responsable de chaque niveau (M1&M2) des parcours de la mention Biologie Agrosciences et d'enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique. La commission se réserve le droit de convoquer le ou la candidat(e) pour un entretien.

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Attendus / Pré-requis

- 1/ Adéquation du cursus (parcours suivis en licence)
 - 2/ Qualité du cursus (notes globales obtenues à chaque niveau de L, classement dans les promotions, mentions)
 - 3/ Motivations des candidats et projet professionnel
 - 4/ Stages effectués dans le cursus et hors cursus (cohérence thématique, durée, éventuellement évaluation appliquée)
- Compétences dans le domaine de la biologie avec au moins une unité d'enseignement en physiologie et/ou en microbiologie et/ou en sciences du végétal et niveau B2 en anglais.

Mme Yamina AIT TAGADIRT ufrsvte-secretariat-savan@ube.fr
Tel. : 03 80 39 50 32

Campus

🏠 Campus de Dijon

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation 1re année

Nathalie LEBORGNE CASTEL

✉ nathalie.leborgne-castel@ube.fr

Responsable de formation 1re année

Charles THOMAS

✉ Charles.Thomas@ube.fr

Responsable de formation 2e année

Daniel WIPF

✉ daniel.wipf@ube.fr

Contact scolarité

Scolarité UFR SVTE, 6bd Gabriel 21000 DIJON

Secrétariat Masters Santé, Végétal, Aliment, Nutrition (SAVAN)

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Organisation

Certains enseignements pourront éventuellement être dispensés en distanciel

Master 1 B2IPME

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
TRONC COMMUN	Ressource						
UE1 Outils méthodologiques et communication scientifique	UE		12h	18h			4 crédits
UE2 Stratégies d'investigation en Agrosciences	UE		22h	10h	8h		5 crédits
UE3 anglais et enjeux en Agrosciences	UE						6 crédits
UE3 Connaissances des entreprises des secteurs alimentaires et agronomiques	Matière		40h				4 crédits
UE3 anglais 1	Matière			16h	4h		2 crédits
UE4 Enjeux en AgroSciences	UE		30h	6h	4h		5 crédits
UE5 Management d'action en Agrosciences	UE		10h	20h	10h		5 crédits
SPECIALISATION	Ressource						
UE6A Réponses des plantes aux facteurs environnementaux	UE		22h	8h	10h		5 crédits

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
SPECIALISATION	Ressource						
UE7A Interaction plantes microorganismes	UE		24h	5h	21h		6 crédits
UE8A Innovations génétiques	UE		24h	12h	14h		6 crédits
UE9A Biodiversité et fonctionnement du sol	UE		20h	10h	10h		6 crédits
OPTION	Ressource						
UE10 Anglais 2 et options au choix (1 parmi 2)	UE			14h	6h		7 crédits
UE10B BEGI : Bases d'économie et de gestion en industrie	UE		38h	12h			5 crédits
UE 10C chimie extractive et structurale et composés végétaux	UE		10h	2h	38h		5 crédits
anglais	Matière			14h	6h		2 crédits

